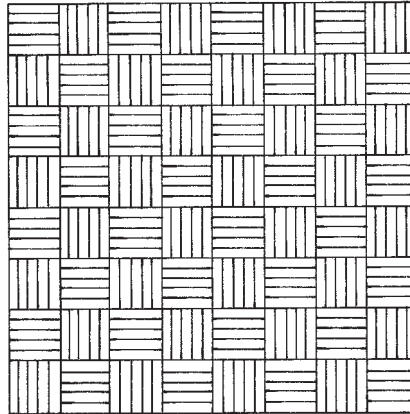
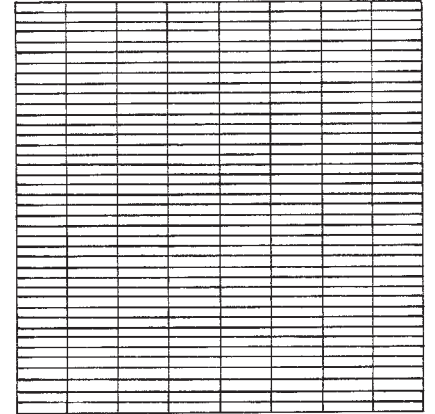


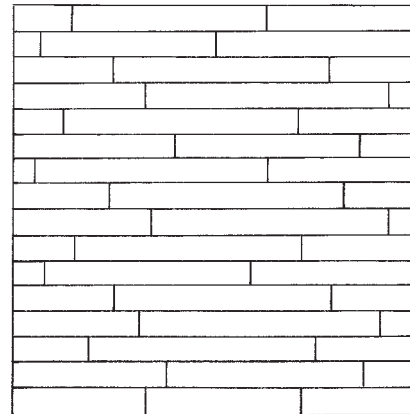
Dessins



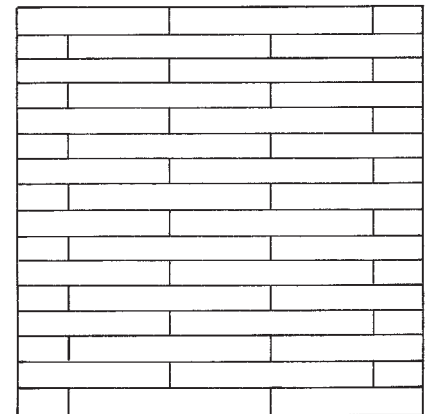
Mosaïque



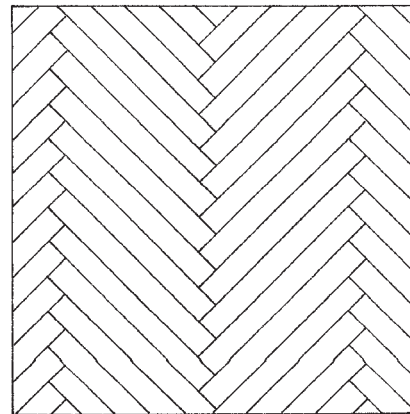
Parallèle



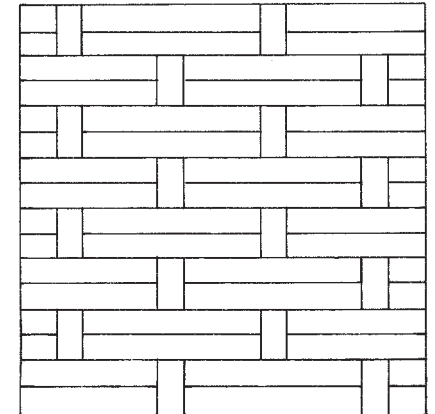
Pont de navire



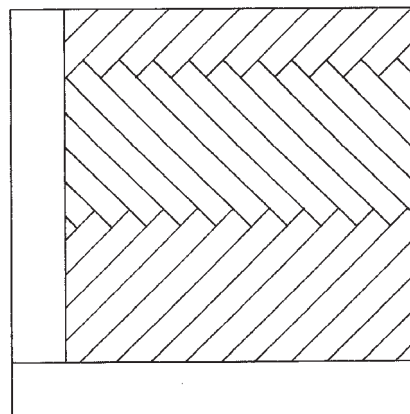
A l'anglaise



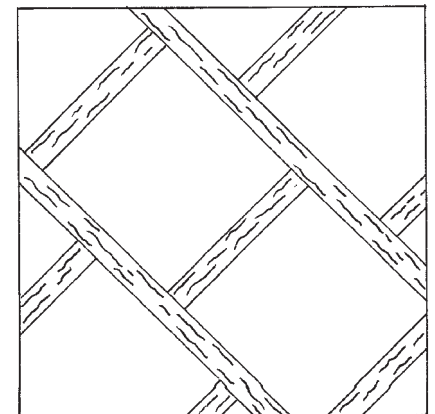
A bâtons rompus



Type vannerie



A bâtons rompus avec frise de bord



A panneaux, en diagonale

## Revêtements de sol

### Parquet à coller, parquet en lamelles posées sur chant

Parquet en lamelles de bois massif préassemblées, à coller sur le fond. L'épaisseur du parquet à coller est de mm 8, celle du parquet en lamelles sur chant de mm 10 à 24.

### Parquet multicouche

Parquet dont les lames sont constituées de plusieurs couches contrecollées. La couche d'usure est en bois massif et doit avoir une épaisseur min. de mm 2,5. Les autres couches peuvent être en bois massif ou en dérivé du bois. Les lames peuvent être collées, clouées ou posées flottantes sur le fond.

### Parquet massif

Parquet en lames de bois massif rainées-crêtées ou à rainure et languette. Les lames peuvent être collées, clouées ou posées flottantes sur le fond.

### Lamparquet

Le Lamparquet est un parquet massif qui se distingue par la dimension réduite de ses lames. Les lames sont à chants plats, collées bord à bord sur le fond.

### Parquet fini

Parquet en lames préfabriquées dont la surface est traitée d'usine, elle est p.ex. vitrifiée, huilée ou cirée.

### Revêtement de sol à assemblage clic

Revêtement constitué de lames préfabriquées dont le chant est profilé de façon à permettre un assemblage sans colle, par emboîtement. Il est généralement posé flottant.

### Plancher en lames

Plancher constitué de longues lames de bois massif, rainées-crêtées ou à rainure et languette. Les lames sont clouées sur le fond.

### Parquet en bois de bout

Parquet en plots de bois massif équarris de petite dimension. Le sens des fibres du bois est perpendiculaire au fond. Les plots sont collés sur le fond.

### Pavage en bois

Revêtement en pavés de bois massif équarris. Le sens des fibres du bois est perpendiculaire au fond. Les pavés sont collés sur le fond.

### Revêtement de sol en liège

- Le revêtement en liège fini avec profil d'assemblage clic se pose flottant.
- Le revêtement en liège fini à chant plat se pose bord à bord, collé sur le fond.
- Le revêtement en liège massif se colle sur le fond.

### Revêtement de sol en dérivé du bois

Revêtement en dérivé du bois, p.ex. en panneaux de particules fines, rainés-crêtés ou à rainure et languette. Les panneaux peuvent être collés, cloués ou posés flottants sur le fond.

## Supports

### Chape à base de ciment

La chape à base de ciment est coulée flottante ou adhérente sur une dalle de béton.

### Chape à base de sulfate de calcium

La chape à base de sulfate de calcium peut être fluide ou consistante (mortier de sulfate de calcium). Elle peut être flottante ou adhérente. La chape fluide produit des efflorescences de carbonatation et des pulvérulences qu'il convient d'éliminer avant la pose du parquet.

### Chape en asphalte coulé

La surface de la chape en asphalte coulé peut être recouverte à chaud de sable de quartz. La chape est coulée flottante, sur isolation ou sur couche de séparation.

### Chape sèche en dérivé du bois

Chape sèche constituée de panneaux de particules, de panneaux OSB, de panneaux contreplaqués, de panneaux de fibres de bois ou autre. Les panneaux sont posés flottants ou fixés au fond par clouage ou vissage.

### Chape sèche en plaques minérales

Chape sèche constituée de plaques de plâtre armé de fibres, de plaques de fibres-ciment ou autre. Les plaques sont généralement posées flottantes.

## Supports (suite)

### Faux-plancher en planches

Faux-plancher constitué de planches en épicea/sapin, tirées d'épaisseur, en une ou deux couches. L'espace entre les planches dépend du revêtement de sol que le faux-plancher doit recevoir. Les planches sont posées flottantes ou fixées au fond.

### Lambour dage

Lambour dage constitué de lambourdes en épicea/sapin. L'espace entre les lambourdes dépend du revêtement de sol que le lambour dage doit recevoir. Les lambourdes sont posées flottantes ou fixées au fond.

### Couche d'égalisation en vrac

- Les couches d'égalisation porteuses sont constituées p.ex. de sable, d'argile expansé, de béton cellulaire concassé, d'écorce de chanvre enrobée de bitume ou de perlite expansée enrobée de bitume. Le tassement de la couche d'égalisation est fonction du matériau.
- Les couches d'égalisation non porteuses sont constituées p.ex. de flocons de cellulose ou de laine minérale.
- Si le support n'est pas jointif, il est indispensable de placer sous la couche en vrac une protection contre les chutes de particules.
- Sur la couche en vrac, il est indispensable de placer une couche de séparation, p.ex. en panneaux de fibres de bois, en plaques de plâtre armé de fibres ou autre.

### Couche de séparation

La couche de séparation est constituée de carton, de panneaux de fibres de bois, de lés de liège, de lés de matière synthétique ou autre. La couche de séparation est placée p.ex. sous un parquet flottant.

## Modes de pose

### Collage

Les lames, plaques ou autres sont collées en plein sur le fond.

### Pose flottante

Les lames, plaques ou autres sont assemblées entre elles (p.ex. par clic) sans être fixées sur le fond. En règle générale, on intercale une couche de séparation entre le revêtement de sol et le fond.

### Clouage ou vissage

Les lames, plaques ou autres sont clouées ou vissées sur le fond.

## Critères de qualité

### Parquets

En Suisse on se réfère généralement aux classes d'aspect et aux appellations des fabricants. Ces derniers proposent différentes essences dans différents choix. Il est donc recommandé de juger sur échantillon.

### Classes d'aspect des parquets selon les normes européennes

1. Classe ○: de légères variations de couleur et des noeuds sains et adhérents de petit diamètre sont permis.\*
2. Classe △: des parties d'aubier sain, des noeuds sains et adhérents, des noeuds pourris de petit diamètre, de petites gerces, une pente de fil et des variations de couleur sont permis.\*
3. Classe □: toutes les singularités sont permises sans limites de dimensions ou de quantités si elles ne diminuent pas la résistance mécanique ou la résistance à l'usure du parquet. Les altérations biologiques ne sont pas permises, à l'exception du bluissement et des piqûres noires.\*

\* Tous les critères de classement, en particulier les diamètres de noeuds ou les largeurs de gerces, varient selon les essences de bois et les types de parquets. Il est donc impératif de se référer aux normes européennes concernées.